



FSGT HAUTE-SAVOIE

SECTION FOOTBALL A 7

FORMALITES INSCRIPTION - SAISON 2025-2026

• TARIFS POUR LA SAISON

AFFILIATION à la FSGT (par club moins 35 adhérents) :	80.00 €
FONCTIONNEMENT de la SECTION FOOTBALL :	15.00 €
LICENCE (par personne, avec assurance IA) :	42.00 €

• MODALITES FINANCIERES et ADMINISTRATIVES

Les règlements visés ci-dessus AINSI QUE les licences devront être remis au secrétariat de la FSGT au plus tard aux dates fixées ci-dessous.

Les licences ne seront validées qu'après paiement auprès du siège FSGT 74.

Les attestations liées au Questionnaire de Santé rempli par les licenciés sont à remettre aux responsables d'équipes qui les conservent pendant un an.

Pour les équipes appartenant au CO Rhodos, les attestations doivent être IMPERATIVEMENT fournies au secrétariat, qui fera suivre au président de l'association, ou directement auprès de Christian Nerrinck.

• ECHEANCIER IMPERATIF POUR LA SAISON

1) AG DE REPRISE :

Le mardi 26 Août 2025 à 18h

L'AG de reprise se fera comme d'habitude au siège du CDOS : 97A avenue de Genève – 74000 ANNECY.

Pour les retardataires qui ne l'auraient pas déjà renvoyée avant par email, remise impérative de la Fiche d'Inscription complètement remplie.

2) INSCRIPTION A LA COUPE D'AUTOMNE :

Participation ou non via la Fiche d'Inscription, à renvoyer par email à la Commission Foot

(dernière limite le **mercredi 3 Septembre 2025**) (tirage au sort le **jeudi 4 Septembre 2025**, par la ComFoot)

3) AFFILIATION DES EQUIPES :

Mardi 2 Septembre 2025, 19h, maximum, tous les clubs devront avoir rempli, remis et payé les affiliations et les frais d'inscription à la Section Foot auprès du secrétariat FSGT.

Pensez à régler l'affiliation + le fonctionnement de la section + 6 premières licences en même temps

Après ce délai de rigueur, la ComFoot pourra décider de ne pas accepter votre équipe.

4) LICENCES :

Lundi 22 Septembre 2025, à 19h, maximum, tous les clubs devront avoir fait et payé leurs licences avec photo. Minimum de 10 licences par équipes, ce jour-là.

Après ce délai de rigueur, la ComFoot pourra décider de ne pas accepter votre équipe.

5) Les matchs de Coupe d'Automne

commenceront le **lundi 22 septembre**, à confirmer via le calendrier en ligne.

6) Les matchs amicaux

pourront se jouer à partir du **lundi 1^{er} septembre** (en profiter pour les essais des joueurs, car non autorisés en match officiel FSGT)

7) Les matchs de Championnat

commenceront le **lundi 22 septembre**, à confirmer, avec licences.